

Plateforme réformiste.

Les sociaux-libéraux au sein du PS Suisse

Bulletin d'information no. 1 / 2023

{ANREDE} {VORNAME} {NACHNAME}



Editorial

La plateforme réformiste veut encourager la discussion au sein du PS Suisse - et aussi à l'extérieur - par des contributions. Discuter signifie échanger des opinions. C'est particulièrement important pour les thèmes qui sont jugés différemment par la politique et la société. La question de savoir si la Suisse doit ou non libérer des munitions pour l'Ukraine et si cela est compatible avec la neutralité peut être considérée d'une manière ou d'une autre. Plusieurs membres de la plateforme réformiste se prononcent résolument pour dans le prochain article. Daniel Jositsch défend ensuite l'autre position.

Dans huit mois, nous élirons un nouveau Parlement. Nous voulons un PS fort - et en même temps un PS consensuel et pragmatique. Yvonne Feri se projette dans les élections du 22 octobre 2023.

Barbara Nyffeler, membre du comité



Prise de position sur la transmission empêchée de munitions Guépard suisses à l'Ukraine et sur la question de la neutralité

Au cours de l'histoire, la mise en œuvre politique de la neutralité a toujours été adaptée à la situation géopolitique du moment et aux intérêts de la Suisse. Au début, il s'agissait de se tenir à l'écart des conflits entre pays voisins en Europe, le droit international ne jouant alors aucun rôle. Ces dernières années, la situation géopolitique a radicalement changé. La guerre en Ukraine n'est pas simplement un conflit entre deux pays, mais elle reflète la lutte de pouvoir qui s'intensifie dangereusement entre les superpuissances autocratiques que sont la Russie et la Chine contre l'Occident et

contre nos valeurs de liberté, de démocratie, de droits de l'homme et de droit international. Dans ce conflit mondial et dans la lutte de défense de l'Ukraine contre la guerre d'agression russe contraire au droit international, la Suisse ne peut pas se retrancher aujourd'hui derrière une neutralité formelle, ce serait un soutien direct à l'agresseur. Nous faisons clairement partie du monde occidental et sommes appelés à apporter notre contribution à la défense des valeurs occidentales dans le cadre de notre neutralité.

Les munitions antiaériennes Guépard suisses devaient servir d'arme purement défensive à l'armée ukrainienne et pourraient notamment contribuer de manière significative à la protection de la population civile et des infrastructures. La réexportation empêchée de l'Allemagne vers l'Ukraine suscite chez beaucoup une incompréhension totale et un mécontentement vis-à-vis du Conseil fédéral.

Il y a peu, la loi sur le matériel de guerre (LFMG) de la Suisse a été renforcée et la réglementation d'exception proposée au Parlement a été clairement rejetée, car on voulait empêcher, en regardant en arrière, les exportations d'armes vers des pays qui ne respectent pas le droit international et les droits de l'homme. La situation totalement nouvelle en matière de droit international public après l'invasion de l'Ukraine n'avait pas été prise en compte. Thomas Cottier, professeur de droit émérite de l'université de Berne, est d'avis que le Conseil fédéral pourrait très bien donner son feu vert à la livraison de l'armement antiaérien sur la base de la situation juridique. Le Conseil fédéral et le Seco voient les choses différemment et s'appuient sur le nouvel article 22a de la LFMG adopté en oct. 2021 : (2a.) "Les transactions à l'étranger [avec du matériel de guerre] ne sont pas autorisées si le pays de destination est impliqué dans un conflit armé interne ou international".

En tout état de cause, il est correct que la Suisse ne se contente pas d'ignorer ses lois, car la sécurité juridique et le respect des lois sont des éléments importants des valeurs occidentales. Mais il doit également être possible, en cas de changement flagrant de la situation de départ, de modifier les lois en temps voulu en fonction des nouvelles exigences. Il est urgent que la LFMG soit rapidement adaptée dans l'intérêt du droit international. Le PS doit s'engager pour que le transfert des munitions Guépard ou des véhicules de fabrication suisse vers l'Ukraine soit rapidement rendu possible.

Sybille Eugster, Martin Killias, Hans Kissling, Peter Lehmann, Andres Oehler, Michael Oliveri, Armand Rapp, Ueli Schwarzmann, Ruedi Spöndlin, André Thali, Peter Tschanz, Paul Ignaz Vogel



Pas de réexportation de matériel de guerre

L'article 18, alinéa 1, de la loi fédérale sur le matériel de guerre (LFMG) règle l'interdiction de non-réexportation de matériel militaire suisse avec une clarté difficilement égalable : "En règle générale, une autorisation d'exportation ne peut être accordée que s'il s'agit d'une livraison à un gouvernement étranger ou à une entreprise travaillant pour ce gouvernement, et s'il existe une déclaration de ce gouvernement selon laquelle le matériel ne sera pas réexporté



gouvernement selon laquelle le matériel ne sera pas réexporté (déclaration de non-réexportation)". Pourquoi est-il important que la Suisse maintienne cette position, même dans la situation actuelle ? D'un point de vue social-démocrate, on pourrait argumenter de manière purement pacifiste ; le PS suit depuis des décennies la position selon laquelle la violence et la guerre ne peuvent pas être combattues par des armes. De mon point de vue, c'est une position quelque peu idéaliste, et je n'en ai jamais vraiment été convaincu. La seule raison pour laquelle le PS devrait s'en tenir à cette position pour des raisons idéologiques est qu'il perdrait sinon définitivement au profit des Verts la part d'électeurs pacifistes qui lui reste. Pour moi, en revanche, les trois raisons suivantes plaident contre un assouplissement de la disposition de non-réexportation :

Premièrement, la neutralité de la Suisse : l'article 18 ne figure pas par hasard dans la loi sur le matériel de guerre, ni parce que la majorité bourgeoise du Parlement serait particulièrement pacifiste, mais pour des raisons de neutralité. Celle-ci doit être comprise en premier lieu comme un concept militaire ; la Suisse ne participe pas à des conflits militaires. La situation actuelle montre justement que la participation à une guerre passe aujourd'hui moins par la participation directe de troupes que par la livraison d'armes en premier lieu. Ce n'est pas le droit qui définit qui est neutre dans un conflit, mais les parties au conflit, en fonction de la manière dont elles perçoivent la Suisse. Si une partie à un conflit est confrontée à du matériel de guerre suisse, cette partie ne perçoit pas la Suisse comme neutre, indépendamment du fait que les armes en question soient arrivées dans la région du conflit directement ou via un pays tiers. La neutralité, et c'est aussi la difficulté actuelle, est difficile à supporter en cas de guerre, car celui qui est neutre n'est pas du côté de l'agressé. Mais, honnêtement, en temps de paix, la neutralité n'est rien de plus qu'un mot creux que nous invoquons lors des discours du mois d'août, elle n'est vraiment décisive qu'en cas de guerre. Bien sûr, nous pouvons aussi décider de renoncer à la neutralité. Mais pour cela, il faut une modification de la Constitution et une votation populaire correspondante. Mais il faut garder à l'esprit que tant que cela n'est pas fait, la neutralité reste en vigueur avec toutes ses conséquences, même négatives. Et d'autre part, nous ne devrions pas oublier dans cette discussion que la neutralité a préservé notre pays de la guerre et que notre neutralité a ouvert la possibilité d'une médiation en cas de conflit.

Deuxièmement, les règles ne devraient pas être modifiées en cours de route : La loi sur le matériel de guerre a été récemment renforcée parce que du matériel de guerre suisse est régulièrement apparu dans des conflits internationaux. Si nous revenons en arrière, nous annulons les obligations légales convenues lors des exportations passées de matériel militaire. Une législation sérieuse n'est pas possible sur une telle base. Cette "législation ad hoc" montre à quel point le Parlement est sensible aux changements d'humeur de l'opinion publique. Or, pour être crédible, la législation doit avoir une certaine constance. Pour cela, il faut un Parlement qui ne se laisse pas diriger par les médias et l'opinion publique comme une balle de ping-pong sur l'eau. Bien sûr, l'attaque actuelle de la Russie contre l'Ukraine n'était pas prévisible, mais il y a malheureusement eu des guerres auparavant, et aucune de ces guerres n'était juste.

Et troisièmement, la mise en balance des bénéfices : Il ne fait aucun doute que la réexportation de matériel de guerre suisse n'aurait

aucun effet décisif sur le déroulement de la guerre. Il ne s'agirait que d'un acte symbolique de la Suisse envers l'opinion publique mondiale pour s'acheter la bienveillance. Mais le prix à payer serait énorme pour la Suisse et le monde, car la Suisse renoncerait de facto à sa neutralité. Qui pourrait encore croire en celle-ci si elle était interprétée en fonction de la situation ? Je pense donc que nous devrions consacrer nos efforts à expliquer, en Suisse et à l'étranger, pourquoi la neutralité de la Suisse et l'interdiction de réexporter ont beaucoup plus de valeur que l'exportation de quelques biens d'armement non déterminants pour la guerre.

Daniel Jositsch, Conseiller aux Etats, Stäfa/ZH



Elections nationales 2023 : il faut de la stabilité et du nouveau

Les élections dans le canton de Zurich ont montré une chose : Face aux nombreuses incertitudes telles que la guerre en Ukraine, la menace de pénurie d'énergie et la hausse des prix, les électeurs veulent de la stabilité en politique. Jusqu'ici tout va bien, finalement aussi pour le PS qui, contrairement aux pronostics, a pu maintenir sa position dans le plus grand canton de Suisse, voire la renforcer d'un siège au parlement.

De nombreux défis nous attendent, qui font partie de nos thèmes principaux depuis des années, comme la garantie des assurances sociales, la lutte contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, la garantie de l'approvisionnement en énergie, l'entretien des relations avec l'Europe. Ce sont précisément ces dossiers (et bien d'autres) que les membres de notre groupe au Conseil nationale et au Conseil des Etats traitent avec professionnalisme. C'est pourquoi il faut (aussi) de la stabilité, mais il faut (aussi) de nouveaux membres du groupe PS - il y a aussi quelques membres du groupe qui ne se représentent pas.

Es-tu membre de la plateforme réformatrice et candidat(e) au Conseil national ou au Conseil des États ? Tu souhaites utiliser les canaux de la plateforme réformatrice pour ta campagne ? Alors contacte-nous à l'adresse info@reform-sp.ch. Nous nous en réjouissons.

Yvonne Feri, conseillère nationale, Wettingen/AG

info@reform-sp.ch

Si vous ne voulez plus recevoir nos e-mails ({EMAIL}), vous pouvez vous désabonner [ici](#) sans frais.